



Un plan inéquitable qui sent le réchauffé

Le gouvernement Harper est tout à fait fidèle à lui-même dans son récent rapport d'étape sur la mise en œuvre de son plan de relance. Non content de favoriser indûment l'industrie de l'automobile de l'Ontario, ce plan de relance n'amène aucune nouvelle mesure majeure et insiste plutôt sur le réchauffé. Bref, le rapport n'est que poudre aux yeux.

Encore une fois, le gouvernement fédéral entretient délibérément la confusion quant aux sommes réellement injectées dans l'économie. Même s'ils affirment que 90 % des sommes du plan de relance sont déjà engagées, les conservateurs ne fournissent aucune indication qui puisse permettre de se faire une idée sur les sommes qui sont effectivement injectées dans l'économie.

Par contre, ce qui se dégage clairement de cet exercice de relations publiques, c'est l'absence d'équité de ce gouvernement lorsque vient le temps de venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs des industries qui sont importantes au Québec, comme ceux de l'industrie forestière.

Ainsi, a souligné cette semaine le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, même en prêtant foi à ce qui est avancé dans ce rapport, on constate que les conservateurs auraient déjà dépensé à ce jour la totalité des 9,7 milliards de dollars consacrés à l'industrie automobile, alors qu'ils n'auraient investi que 80 % des 70 millions de dollars qui y sont prévus pour le développement des nouveaux marchés dans l'industrie forestière.

Par ailleurs, on n'y retrouve aucun renseignement utile concernant certains des dossiers au cœur de l'actualité au Québec, notamment les mesures de l'assurance-emploi découlant du projet de loi C-50 ou encore la situation réelle des projets en infrastructure qui sont annoncés.

LES CONSERVATEURS N'AURONT PAS LE SOUTIEN DU BLOC

Pour toutes ces raisons, le Bloc Québécois votera en faveur de la motion libérale de non-confiance envers le gouvernement qui sera débattue et votée jeudi. Le Bloc Québécois a toujours répété qu'il appuiera les initiatives sur le parquet de la Chambre des communes, peu importe d'où elles proviennent, lorsque ces propositions sont favorables au Québec.

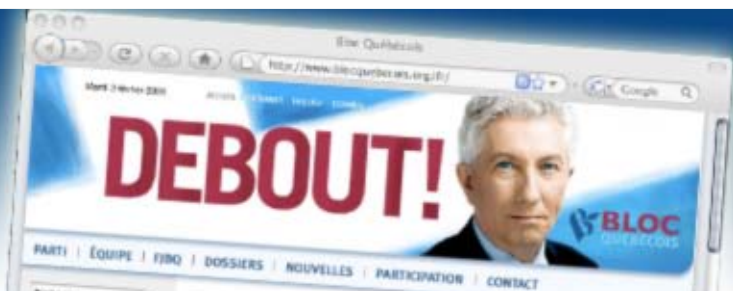
Dans le cas du plan de relance des conservateurs, il est évident qu'il ne répond pas aux besoins du Québec.

POUR VISIONNER LES COMMENTAIRES DE GILLES DUCEPPE

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](http://www.blocquebecois.org)

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

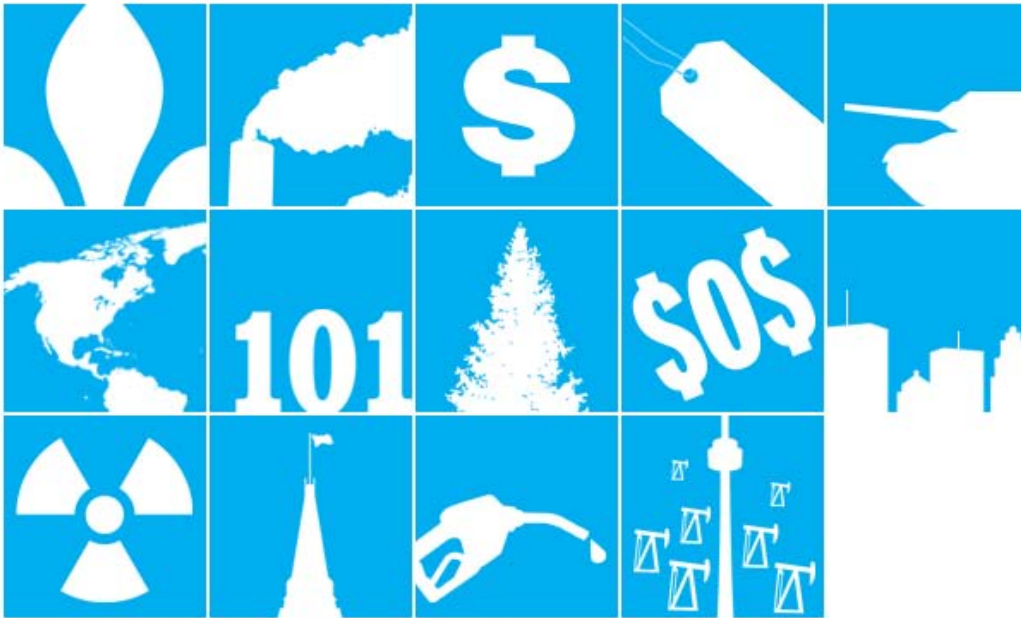
www.blocquebecois.org



Le Bloc Québécois lance une nouvelle offensive publicitaire



Vous l'avez sûrement déjà remarqué à la radio ou dans vos journaux, le Bloc Québécois a lancé cette semaine une vaste offensive publicitaire pour sensibiliser les Québécoises et les Québécois au regard que portent le chef libéral, Michael Ignatieff, et le chef conservateur, Stephen Harper, à l'égard du Québec. Un regard qui est contraire aux intérêts et aux valeurs de la nation québécoise.



La campagne destinée aux médias radiophoniques met en scène des citoyens qui énumèrent quelques-unes des similitudes dans les comportements et les orientations de Michael Ignatieff et de Stephen Harper, alors que la publicité destinée aux médias écrits souligne que « seul le Bloc Québécois se lève pour défendre les intérêts du Québec », sur fond de photo reproduisant le regard des chefs des deux grands partis fédéralistes. Les publicités imprimées sont diffusées depuis lundi dans les quotidiens du Québec et une cinquantaine d'hebdomadaires. Le Bloc Québécois offre également une version adaptée spécialement pour son site web.

DÉCOUVREZ LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DU BLOC QUÉBÉCOIS

WWW.BLOC.QC.GOV POUR EN SAVOIR PLUS

101
Au Québec,
c'est en
français que
ça se passe!



Votre signature peut faire la différence

Cafouillage autour des candidatures libérales : un manque de respect flagrant envers les citoyens



En tant que député de Jeanne-Le Ber, j'ai suivi avec attention tout le cafouillage autour des candidatures libérales. Je me demande comment on peut d'abord vouloir être candidate dans Outremont et ensuite aboutir dans une circonscription complètement différente comme celle de Jeanne-Le Ber. De toute évidence, la candidate libérale Nathalie Le Prohon ne se préoccupe aucunement de la population de la circonscription : tout ce qu'elle souhaite, c'est un siège à Ottawa.

Pour ma part, je ne quitterai Jeanne-Le Ber pour rien au monde. Je continuerai à me battre pour mes concitoyennes et concitoyens, tant et aussi longtemps qu'ils m'accorderont leur confiance.

Thierry St-Cyr

Député de Jeanne-Le Ber

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de citoyenneté et immigration



POUR LIRE LA SUITE ET COMMENTER LE BILLET DE BLOGUE DE THIERRY ST-CYR

Quand les décisions viennent de Toronto...

Lundi dernier, Denis Coderre démissionnait de ses fonctions de lieutenant politique québécois du Parti libéral, en déclarant :

« Au-delà de ces événements, des questions beaucoup plus fondamentales se posent. À qui doit s'en remettre le chef du Parti libéral du Canada pour décider des enjeux qui concernent strictement le Québec? Doit-il s'en remettre à son lieutenant québécois travaillant en concertation avec une équipe crédible ou plutôt à ses conseillers torontois qui ont une méconnaissance totale de la réalité sociale et politique québécoise? Le message qui est envoyé par ces récents événements est le suivant : si vous voulez avoir gain de cause au Québec, vous n'avez qu'à court-circuiter les autorités québécoises du Parti en vous adressant plutôt à la garde rapprochée du chef à Toronto. »

– Denis Coderre, député libéral de Bourassa, ex-lieutenant politique du Québec du PLC, 28 septembre 2009



© bouchet

Cette situation illustre bien ce que le Bloc Québécois affirme depuis des années : les députés québécois des partis pancanadiens doivent constamment plier l'échine pour se conformer à la vision fédéraliste du parti. Ce faisant, ils vont, dans bien des cas, à l'encontre des intérêts du Québec. Pensons par exemple à la création d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières, un projet canadien qui empiète dans les compétences québécoises et qui ignore complètement les particularités du marché du Québec.

VISIONNEZ LA VIDÉO DE GILLES DUCEPPE, QUI COMMENTE LA DÉMISSION DE DENIS CODERRE

[WWW.](http://www.blocquebecois.ca) POUR EN SAVOIR PLUS

Pas question de diluer la voix de la nation québécoise



POUR COMMENTER LE BILLET DE BLOGUE DE PIERRE PAQUETTE



On se rappellera que le projet des conservateurs visant à marginaliser encore plus le Québec au sein du Canada avait provoqué, en 2007, une véritable levée de boucliers au Québec. L'Assemblée nationale avait alors dénoncé à l'unanimité cette tentative de diminuer le poids relatif du Québec à la Chambre des communes.

Or, voilà que le gouvernement Harper récidive avec un projet de loi similaire, piloté par nul autre que Steven Fletcher – l'homme derrière l'idée d'abolir le financement gouvernemental aux partis politiques... mais seulement pour le Bloc Québécois.

Fidèle à son habitude, le chef libéral Michael Ignatieff reste flou : « Je ne vais pas vous donner des chiffres. Je vais étudier le projet, mais je veux dire que le poids du Québec dans la fédération canadienne doit être toujours respecté. »

Parlons-en, du respect! À partir du moment où on reconnaît que le Québec forme une nation, il s'assurer que la voix de cette nation ne soit pas diluée dans les institutions fédérales. Depuis 1985, aucun des 48 nouveaux sièges ajoutés au Parlement ne l'a été pour le Québec. Et quand Michael Ignatieff refuse de donner des chiffres, il laisse la porte grande ouverte à une nouvelle baisse du pourcentage des sièges détenus par le Québec à la Chambre des communes à Ottawa.

Le Bloc Québécois veut maintenir la proportion de 25 % de la députation à la Chambre des communes. Il est clair que les Québécois n'ont pas avantage à perdre des sièges au profit de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, et le Bloc Québécois se tiendra debout pour faire en sorte que cette réforme inadmissible ne soit jamais mise en œuvre.

Pierre Paquette

Leader parlementaire du Bloc Québécois
Député de Joliette

Assemblée générale de l'ONU : où est Stephen Harper?



© THE CANADIAN PRESS/Frank Gunn

Le 24 septembre dernier, Stephen Harper a une fois de plus prouvé qu'il ne se soucie guère de l'environnement et des générations futures. En effet, le chef conservateur a volontairement décidé de ne pas assister aux tables rondes de l'ONU concernant les changements climatiques, préférant se rendre... dans un Tim Hortons!

Ainsi, pendant que les chefs d'État américain, chinois et français discutaient de plans de lutte pour s'attaquer aux changements climatiques, le premier ministre canadien, lui, rencontrait le maire de la ville de New York pour inaugurer un Tim Hortons à Oakville.

L'absence de Stephen Harper lors de l'assemblée extraordinaire du sommet de l'ONU sur les changements climatiques à New York, alors que d'importantes discussions devaient être menées, envoie un bien mauvais signal concernant la participation du Canada aux collectifs pour contrer les dérèglements climatiques.

Bernard Bigras

Député de Rosemont-La Petite-Patrie
Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement

POUR EN SAVOIR PLUS, LISEZ LE BILLET DE BLOGUE DE BERNARD BIGRAS



Projet de loi pour la création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications

Considérant l'impact des télécommunications et de la radiodiffusion sur la culture québécoise, le Bloc Québécois estime qu'il est urgent pour le Québec d'en assurer la réglementation par le biais d'un organisme indépendant du gouvernement du Québec, mais conscient de la réalité québécoise. C'est la raison pour laquelle le député de Repentigny, **Nicolas Dufour**, a déposé, le 28 septembre dernier, un projet de loi pour la création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications.

« Actuellement, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) prend des décisions en fonction de la réalité canadienne, ignorant les différences régionales au sein même du Québec. Le fait que le Québec n'ait pas le contrôle sur ses moyens de communication est absolument inacceptable : le Québec devrait, en ce qui concerne sa radiodiffusion et ses télécommunications, notamment, pouvoir lui-même attribuer les licences, les modifier et les renouveler ou non », a déclaré la porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine et députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert, **Carole Lavallée**.

« Le gouvernement conservateur, qui a reconnu la nation québécoise en 2006, doit maintenant passer de la parole aux actes en appuyant le projet de loi du Bloc Québécois pour la création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications », a conclu le porte-parole adjoint en matière de patrimoine et député de Drummond, **Roger Pomerleau**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

[WWW. CONSULTEZ NOTRE DOSSIER WEB](#)



VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

www.blocquebecois.org

« Moi, je travaille en français »

Le Bloc Québécois est fier d'appuyer la campagne publicitaire « Moi, je travaille en français » du mouvement Impératif français. La campagne vise à dénoncer notamment l'exigence injustifiée de la maîtrise de l'anglais pour travailler au Québec, de même que les pratiques et politiques assimilatrices du gouvernement fédéral, qui refuse toujours de respecter la loi 101 dans ses institutions œuvrant au Québec. Une campagne d'intérêt public qui soulève assurément un crucial pour l'avenir de la nation et la culture québécoise.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)





Au revoir, monsieur Falardeau



Pierre Falardeau, cinéaste et pamphlétaire, cet homme de toutes les luttes souverainistes depuis le début des années 1960, a perdu l'ultime combat, celui contre le cancer, vendredi soir dernier.

Qu'il s'agisse du film *15 février 1839, d'Octobre*, du *Party* ou du célèbre *Elvis Gratton*, l'ensemble de son œuvre est marqué par cet engagement entier pour la souveraineté, ainsi que par la crainte de voir son peuple complètement américanisé.

Cet homme sans concession, apôtre de la liberté, aux multiples coups de gueule et prises de position, refusait d'être décrit comme un intellectuel, bien que Camus, La Boétie et Memmi, pour ne

nommer que ceux-là, aient été pour lui des inspirations.

Certains ne partageront pas toutes les opinions de ce libre-penseur, ni sa façon de l'exprimer, mais nous nous devons de saluer son travail de mémoire cherchant à rappeler aux Québécoises et aux Québécois qu'ils constituent un peuple.

Monsieur Falardeau, votre œuvre, qui passe maintenant à l'histoire, sera là pour que nous nous souvenions à jamais.

Carole Lavallée

Députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine

POUR COMMENTER LE BILLET DE BLOGUE DE CAROLE LAVALLÉE

TOURNÉE DES RÉGIONS

LA CONQUÊTE ET SES CONSÉQUENCES :
DE 1759 À AUJOURD'HUI



Conférence de
JEAN DORION
Député de Longueuil – Pierre-Boucher
Porte-parole du Bloc Québécois
en matière d'affaires intergouvernementales



**21 CONFÉRENCES DONNÉES À CE JOUR !
PROCHAINES CONFÉRENCES
DÉJÀ CONFIRMÉES :**

13 OCTOBRE
Lac-Mégantic

**POUR Y ASSISTER, COMMUNIQUEZ AVEC
L'ASSOCIATION LOCALE OU LE OU LA DÉPUTÉ-E.**

 **LE TEXTE INTÉGRAL DE LA CONFÉRENCE
DE JEAN DORION EST DISPONIBLE ICI.**



QUÉBEC SOUVERAIN

[www.blocquebécois.org/
souverainete](http://www.blocquebécois.org/souverainete)

Activités du Bloc Québécois



Au cours du mois de septembre, les députées et députés du Bloc Québécois ont participé à différentes activités. Nous vous en présentons ici un bref aperçu :

- 16 SEPTEMBRE** Yves Lessard accueille Ricardo Larrivée au cocktail de financement de Chambly–Borduas
- 18 SEPTEMBRE** 7^e édition de l’Omnium de golf de Roger Gaudet
- 20 SEPTEMBRE** Investiture de Roger Pomerleau dans Drummond
- 23 SEPTEMBRE** Investiture de France Bonsant dans Compton–Stanstead
- 24 SEPTEMBRE** Investiture d’André Bellavance dans Richmond–Arthabaska
- 27 SEPTEMBRE** Investiture de la candidate Nancy Gagnon dans Montmagny–L’Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup

Continuez de nous envoyer vos textes et photos à calendrier@bloc.org afin de nous aider à rendre cet espace attrayant et vivant!

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l’heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l’événement. L’information doit parvenir par courriel à l’adresse calendrier@bloc.org, au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D’INVESTITURE

OCTOBRE

DATE	CIRCONSCRIPTION	HEURE	LIEU
4 OCT.	Charlesbourg–Haute-Saint-Charles	14 h	Centre le Trait-Carré, salle de la Caserne 773, Louis XIV, Québec

